



Novembre 2011 — n°37

Principales décisions p 2

Appel à candidature p 4

Toutes à Paris p 4

Assurance p 5



Principales décisions - réunion du comité directeur 4 et 5 novembre

DATES DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR POUR 2012

Rappel des dates des **réunions inter-zones** :

- samedi 14 janvier – zone 3,
- samedi 4 février – zone 4 à Dijon (21),
- samedi 17 mars – zone 5 dans la banlieue de Niort (79).

La prochaine réunion est prévue **le 14 janvier pour la zone 3**. Aucune candidature pour cette organisation n'ayant été adressée à la fédération, un nouvel appel à candidature est fait dans ce *Cycl@net* et sera fait à l'assemblée générale si personne ne se manifeste.

Les **réunions du comité directeur se tiendront** :

- vendredi 27 et samedi 28 janvier,
- vendredi 23 et samedi 24 mars,
- vendredi 1^{er} et samedi 2 juin,
- vendredi 21 et samedi 22 septembre,
- vendredi 26 et samedi 27 octobre.

8 et 9 décembre : **assemblée générale** à Saint-Malo (35).

TOUTES À PARIS 2012

Une proposition de participation financière de la FFCT aux voyages itinérants est validée par le comité directeur. Exceptionnellement, en 2012, la subvention habituellement distribuée aux ligues et comités départementaux pour des actions de formation sera attribuée à l'organisation des voyages itinérants selon le même principe que la Promotion Loisirs Jeunes (PLJ). Il sera versé 5 euros de subvention par nuit et par participante avec un maximum de 6 nuits.

ACTIONS DE COMMUNICATION 2012 – PARTICIPATION AUX SALONS

Le comité directeur décide les participations suivantes :

Salon Destinations nature à Paris : le budget attribué à ce salon est de 20 000 euros (au lieu de 37 500 euros), si ce budget doit être supérieur, la FFCT ne participera pas ;

Salon ODIT à Paris ;

Salon des maires à Paris avec un budget supérieur au budget actuel afin d'avoir une meilleure position ;

Roc d'Azur à Fréjus ;

Ardéchoise à Saint-Félicien.

PROCÉDURE POUR LA CRÉATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

Le comité directeur décide le maintien de la procédure actuelle résumée ci-dessous.

Les associations se créant et paraissant au Journal Officiel (JO) font l'objet d'une surveillance pour recenser celles qui seraient susceptibles d'adhérer à la FFCT. René Codani, membre de la commission administrative et juridique, examine régulièrement toutes les créations d'associations sur le JO. Il sélectionne celles dont le (ou) les buts semblent correspondre à ceux de la fédération.

Il leur adresse un courrier personnalisé en fonction des éléments relevés dans l'avis publié, accompagné d'une revue.

En parallèle, il informe le président de la ligue et le président du comité départemental ainsi qu'un membre de la commission relations avec les structures en leur communiquant par courriel le texte de la lettre envoyée. Un relevé récapitulatif est envoyé également régulièrement par courriel au siège fédéral.

CONCENTRATION DES CHÉRUBINS

Suite à la décision prise lors de la réunion de septembre concernant la concentration des Chérubins 2012, le candidat à l'organisation d'une concentration en Loire-Atlantique a envoyé à la fédération un courrier manifestant son mécontentement. Le comité directeur confirme le choix effectué et propose au club soit une organisation régionale pour 2012 soit le dépôt d'un nouveau dossier pour l'année 2013.



COMMISSION CULTURE, ÉTHIQUE ET PATRIMOINE ET GRANDS BREVETS

* *Concours photo*

Le sujet choisi pour l'année 2012 est : **au fil de l'eau**

* *Label BCMF 2013*

Le comité directeur valide le pré-calendrier ci-dessous :

1-2 juin	Vercors (Romans),
8-9 juin	Jura (Hauteville),
29-30 juin	Carroux-Espinouse (Fabrègues),
6-7 juillet	Vosges (Mulhouse),
13-14 juillet	Aude (Limoux),
20-21 juillet	BRA (Vizille).

Comme pour d'autres grandes manifestations le prix d'inscription sera augmenté à partir de 2013. Le montant de l'augmentation est de 1 euro.

Le libre choix est donné aux organisateurs de cyclo-montagnardes pour proposer un forfait avec ravitaillement.

FINANCES FÉDÉRALES

* *Aides 2012*

Le comité directeur fédéral confirme les aides ponctuelles aux structures : 1 700 euros pour les ligues et 500 euros pour les comités départementaux. Celles-ci seront principalement axées sur la participation à "Toutes à Paris".

* *Frais de déplacement*

Une nouvelle note sur les remboursements de frais de déplacement est proposée aux membres du comité directeur. Celle-ci définit de façon précise le mode de remboursement concernant les points suivants : les transports, le choix des hôtels, le remboursement dans le cadre d'une représentation, l'organisation de séminaires, de sessions de formation, de réunions de délégués régionaux et de commissions, la tenue des stands, les frais de secrétariat et l'assemblée générale de la fédération.

Le comité directeur valide la mise en application de ces nouvelles règles.

* *Bilan financier du CEER*

Ce bilan est présenté par les présidents de la sphère jeunesse. Le budget total s'élève à 165 000 euros et est équilibré.

PROJET DE STATION DE LAVAGE VTT

Le comité directeur se prononce sur le principe d'une aide pour la réalisation d'une station de lavage écologique pour nettoyer les vélos. Ce projet est présenté par des lycéens membres d'une école de cyclotourisme et actifs au sein d'un club FFCT. L'accord est donné à condition que le matériel appartienne à la fédération et soit homologué pour une utilisation tout public au Centre cyclotouriste les 4 vents.

COMMISSION SÉCURITÉ

Michel Guérard, délégué sécurité de la ligue Basse-Normandie, devient membre de la commission. Joseph Fontanel devient membre d'honneur, responsable du ruban bleu.

CONCENTRATION DE PENTECÔTE 2013

Aucune candidature n'étant parvenue à la fédération pour l'organisation d'une concentration pour Pentecôte 2013, le comité directeur avait émis l'idée de faire cette concentration au gîte. Avec l'accord du président de ligue et de comité départemental, le comité directeur confirme l'organisation de cette **concentration au Centre cyclotouriste**.

MANIFESTATIONS VTT

Changement de date de Vertes-tout-terrain 2012 :

* le Sentier Émeraude initialement prévu les 8 et 9 septembre aura lieu les 1^{er} et 2 septembre.

* la Buisicyclette initialement prévue les 5 et 6 mai aura lieu les 12 et 13 mai.

* la verte tout terrain du Trièves initialement prévue les 30 juin et 1^{er} juillet aura lieu les 23 et 24 juin.

La Maxi Verte change de nom : Maxi Verte aux Pays de Sarrebourg, les dates sont inchangées.



Information

LE SERVICE CIVIQUE

Suite à une demande déposée le 29 juillet 2011 par la fédération auprès de l'Agence de Service Civique, le président de ladite agence a délivré l'agrément pour une durée de deux ans au titre de l'engagement de Service Civique. Le courrier adressé au président fédéral était accompagné d'un kit Service Civique comprenant notamment un référentiel de missions de Service Civique, un guide administratif ainsi qu'un guide à destination des tuteurs de volontaires.

Appel à candidature

RÉUNION INTER-ZONES

La prochaine réunion inter-zones est prévue **le 14 janvier 2012 pour la zone 3.**

La zone 3 regroupe les ligues : Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Nord – Pas-de-Calais et Picardie.

À ce jour aucune structure ne s'est portée candidate pour l'organisation de cette RIZ. Si vous êtes intéressés par la mise en place de cette journée merci de contacter le plus rapidement possible Marie-Claude Jonac (marie.jonac@ffct.org)

Toutes à Paris

TOUTES À PARIS EN 2012 (TAP) - DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012

TAP 2012 rencontre un immense succès - Il faut penser d'ores et déjà aux bénévoles qui vont mettre en place et encadrer cette manifestation :

Nous vous indiquons ci-dessous les postes pour lesquels le nombre des bénévoles sera conséquent.

Commission	Liste des Taches	Nom	Adresse E-mail
Accueil sur site	Accueil et inscription non licenciées		
	Accueil Voyages Itinérants - mise en place ligues		
Restauration	Distribution des pique-niques		
Parkings	Aménagement parkings vélos		
	Gestion parking cars		
Sécurité	Sur le site		
	Encadrement randonnée dans Paris		

Si vous désirez donner un peu de votre temps à cette organisation, merci de compléter ce tableau et de le retourner à roselyne.depuccio@ffct.org



Assurance

RAPPEL SUR LA DISPONIBILITÉ D'UNE ASSURANCE S'ADRESSANT AUX VOYAGEURS À VÉLO

L'assurance *Grand Voyageur*

Pendant la préparation d'un voyage à vélo hors de France d'une durée supérieure à 3 mois et d'une année maximum, avant le départ il est indispensable de faire le bilan de sa couverture d'assurance et de la compléter si besoin.

À la demande de la FFCT, les MMA proposent le contrat spécifique *Grand Voyageur* n° 114 963 807 complémentaire au contrat fédéral n° 101 206 000.

Cette assurance s'adresse notamment –mais pas exclusivement– aux bénéficiaires de la bourse du jeune voyageur, souvenir Jacques Vicart.

Les bénéficiaires de cette bourse déclarent avoir pris connaissance des conditions proposées et, soit y souscrivent, soit attestent avoir souscrit une assurance comportant des garanties identiques. Une attestation détaillée de la société d'assurances choisie est à fournir pour éviter toute contestation.

Conditions exigées :

- * licence Grand-Braquet,
- * absence hors de France supérieure à 3 mois et au maximum d'une année,
- * demande à effectuer 2 mois avant la date de départ.

Renseignements :

Siège fédéral

Lydia Blondeau, Service assurance, 01 56 20 88 82, l.blondeau@ffct.org

Monica Bordachar, Service séjours découverte-aventure, 01 56 20 88 84, sejoursdecouverte@ffct.org

Marie-Claire Davila, bourse du jeune voyageur, 01 56 20 88 80, mcdavila@ffct.org

MMA : Jean-Yves Marteau, DC PRO-PME - OC Collectivités, 02 43 41 69 74.

Élus fédéraux

Martine Cano, commission bourse du jeune voyageur, Souvenir J. Vicart, martine.cano@ffct.org

Samuel Neulet, secteur assurance, samuel.neulet@ffct.org

Responsables : Dominique Lamouller, Marie-Claude Jonac

N° ISSN : 1634-5290

Diffusion :

membres du comité directeur, membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues, présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents", représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.